

Stratégie de construction écologique du gouvernement fédéral pour 2024 — Vue d'ensemble

Le 16 juillet 2024, le ministre fédéral de l'Énergie et des Ressources naturelles a publié la nouvelle Stratégie canadienne pour les bâtiments verts (SCBV) du gouvernement.

Le gouvernement du Canada s'appuiera sur l'avantage de la fabrication propre au Canada pour développer une fondation durable pour les années à venir. La nouvelle approche d'achat propre soutient une transition vers des matériaux et une conception à faible émission de carbone. Les achats de construction fédéraux et les investissements dans des infrastructures publiques réduisent le cycle de vie complet des émissions provenant des matériaux de construction et des projets. Cette approche favorise la compétitivité de la fabrication et crée des emplois.

Contexte

Le secteur du bâtiment joue un rôle crucial dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'amélioration de la résilience face aux risques climatiques comme les inondations, les incendies de forêt et les ouragans. La Loi canadienne sur la responsabilité en matière d'émissions nettes nulles consacre cet engagement dans la loi. Le gouvernement du Canada veut réduire les émissions de GES de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050. Les bâtiments représentent 18 % des émissions du Canada, y compris celles liées à l'électricité. Ils sont le troisième secteur émetteur en importance après le secteur pétrolier et gazier et le secteur des transports. Presque toutes les émissions de fonctionnement des bâtiments (>96 %) proviennent du chauffage des locaux et de l'eau par des équipements fonctionnant aux combustibles fossiles. Les fours à gaz naturel et les chaudières sont les principaux responsables. D'autres émissions sont incorporées dans les matériaux de construction utilisés dans les bâtiments, tels que le béton, l'acier, l'aluminium et le bois.

Ce renouvellement offre aussi une énorme opportunité économique. Il faut faire appel à des métiers spécialisés et fournir des matériaux de construction à faible teneur en carbone. Les entreprises de technologies propres vont croître. La conception de bâtiments novateurs se développe également. Le Canada est bien placé pour être un chef de file mondial. Le pays deviendra plus prospère à l'échelle locale.

La SCBV vise à décarboniser et à améliorer la résilience du parc immobilier du Canada, tout en soutenant l'abordabilité, la création d'emplois et la croissance économique. La SCBV s'articule autour de trois priorités :

La SCBV vise à décarboniser et à améliorer la résilience du parc immobilier du Canada, tout en soutenant l'abordabilité, la création d'emplois et la croissance économique. La SCBV s'articule autour de trois priorités :

- Accélérer les rénovations
- Construire vert et abordable dès le départ
- Façonner le secteur du bâtiment du futur



Nous avons déjà une base. Le gouvernement fédéral a beaucoup investi dans le soutien des objectifs de décarbonisation du secteur du bâtiment depuis 2016. Ces investissements ont fourni une base de connaissances et de sensibilisation dans l'ensemble du secteur, permettant une décarbonisation plus ambitieuse.

Les bâtiments commerciaux et institutionnels, ainsi que les bâtiments communautaires, où nous travaillons, étudions et jouons, avec des initiatives comme l'initiative d'accélérateur de rénovations majeures pour accélérer le développement de projets de rénovation en profondeur, l'adoption des normes de performance énergétique les plus élevées et des partenariats des secteurs privé et public avec la Banque de l'infrastructure du Canada. Comme annoncé dans le budget de 2024, nous élargissons notre travail avec un investissement de 73,5 millions de dollars — avec des programmes tels que la plateforme ENERGY STAR® Portfolio Manager® — pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives locales, y compris des politiques d'analyse comparative, d'étiquetage et de divulgation, et des normes de performance des bâtiments meilleures et plus ambitieuses pour réduire davantage les émissions et les factures d'énergie.

Bâtiments appartenant au gouvernement fédéral : Le gouvernement du Canada détient le plus grand parc immobilier du pays et achète le plus de matériaux de construction. Il contribue à la décarbonisation et à la résilience du secteur de la construction. Il utilise pour cela sa Stratégie pour un gouvernement vert (SGV) et son Fonds pour un gouvernement vert. Le Canada réduit les impacts environnementaux des opérations et projets de construction fédéraux grâce à la SGV. Il améliore aussi la résilience climatique des actifs, services et opérations fédéraux. Le gouvernement du Canada favorise l'adoption de matériaux de construction à faible teneur en carbone incorporé avec une approche d'achat propre de la SGV. Il privilégie le bois, les matériaux récupérés ou recyclés, ainsi que le béton et l'acier à faibles émissions.

On s'attend maintenant à ce que les sociétés d'État s'alignent sur la Stratégie pour un gouvernement vert ou adoptent un ensemble équivalent d'engagements dans chaque secteur important de leurs activités.

Les nouvelles constructions doivent être de haute performance. Elles doivent adopter le niveau le plus élevé viable du Code national de l'énergie pour les bâtiments (pour les grands bâtiments). Elles doivent aussi suivre le Code national du bâtiment (pour les maisons résidentielles et les petits bâtiments). Il faut également tenir compte du carbone incorporé dans les matériaux de construction.

Le secteur privé a un important rôle à jouer en fournissant du capital, de l'expertise et du leadership pour transformer les bâtiments du Canada.

Des stratégies comme la maximisation de l'utilisation, la réutilisation, la rénovation et la réaffectation des espaces construits aident à décarboner le parc immobilier du Canada. Ces méthodes prolongent la durée de vie des bâtiments en place. Elles évitent aussi le processus énergivore de création de nouveaux matériaux. Les rénovations en profondeur impliquent des mises à niveau de plusieurs systèmes et équipements de bâtiment. Elles incluent le remplacement des toitures, l'ajout ou la mise à niveau des fenêtres, l'augmentation de l'isolation, et l'amélioration



de l'enveloppe du bâtiment. Ces rénovations permettent de réaliser des économies d'énergie et des réductions maximales des émissions de GES.